

La cité jardin est elle soluble dans la ville d'aujourd'hui ? Le cas briochin

A un an-urbanisme qui voyait se superposer des habitats sans ordre, le projet de cité jardin oppose une vision globale, sociale autant que spatiale, de maîtrise autant que de secours, physique et moral, des populations laborieuses. La philosophie même du projet implique un certain degré d'autocentrage. A Saint-Brieuc, où la cité jardin de Ginglin a été pensée et construite par la société des HBM dans les années 30, la situation topographique se surajouta à cet isolement essentiel. Éloignée des centres de production par une profonde vallée, elle ne connut pas l'essor espéré, la seconde guerre mondiale stoppant le projet d'un pont désenclavant. Il fallut attendre les années 60 et la mise en place d'une ZUP mitoyenne qui répondait aux nécessités du baby boom pour y remédier. Le destin de la cité jardin est donc lié à son environnement urbain proche (la première ZUP de la ville) ou plus lointain (le pont qui la dessert).

Les projets de mise en valeur actuels (dont certains sont directement issus de la politique de rénovation urbaine qui touche cette même ZUP mitoyenne) font se rencontrer centre social et écoles, architectes ou artistes mais tous dépassent et englobent le micro-quartier de la cité-jardin. Par exemple, une initiative autour de jardins partagés et de jardin ressource renvoie directement aux racines de l'utopie des cités jardins et du mythe originelle de l'autosuffisance tandis qu'un projet original d'habitants-guides, porté par deux projets sociaux successifs irrigue largement le territoire du quartier.

Mais le caractère exogène de sa mise en valeur est elle une opportunité de relier ce micro quartier à son environnement ou un processus de dissolution délétère ? A quelles conditions la philosophie de la cité jardin peut elle survivre en milieu ouvert ?

La question est d'autant plus prégnante que des ventes immobilières récentes ont confirmé le peu de valeur marchande de ces maisons, dont l'histoire et l'identité ont été perdus et qui sont inadaptées à nos modes d'habitation actuelles, et qu'un projet de classement au titre du patrimoine du 20^e siècle n'a pas abouti.

Octobre 2020

Yolaine COUTENTIN

Conservateur du Patrimoine

Responsable des Archives municipales de Saint-Brieuc depuis 1998

En charge de la candidature au label Ville d'art et d'histoire et qui a placé la participativité et l'accessibilité, au sens large du terme, au cœur du dossier.

Bibliographie :

COUTENTIN (Yolaine) et RINGUENOIR Gérard, « Saint-Brieuc de A à Z », Éditions Alan Sutton, 2010 ;

COUTENTIN (Yolaine) et RINGUENOIR Gérard, « Saint-Brieuc d'hier à aujourd'hui », Nouvelles Éditions Sutton, 2013 ;

COUTENTIN (Yolaine) et LEVASSEUR (Aurelle), « Construire à la marge : prises de risque, renoncements et productions dans les partenariats archiviste/chercheur », *La gazette des Archives*, n°257, 2020, p. 215-226

En cours de parution :

COUTENTIN (Yolaine), « Le collaboratif : un changement de posture », dans *Le crowdsourcing, pour partager, enrichir et publier des sources patrimoniales*, actes du colloque organisé par le CIRPaLL, le CERHIO (Université d'Angers) et l'UMR Litt&Arts (Université Grenoble-Alpes), éditions Archives contemporaines